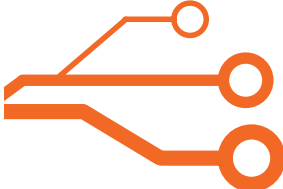




Promeneurs du Net

 Une autre manière
d'être en contact
avec les jeunes



1. PRINCIPES ET ENJEUX DE LA DÉMARCHÉ

Internet et les réseaux sociaux font partie du quotidien des jeunes. Près de 80 % des 11-17 ans sont présents sur le Net au moins une fois par jour ; 48 % d'entre eux se connectent sur les réseaux sociaux plusieurs fois par jour (Ifop 2013). Ils sont des vecteurs de communication, de socialisation, d'information et de divertissement. Ils sont devenus rapidement des médias de masse, sans forcément être cadrés et accompagnés à la hauteur de leurs enjeux.

Internet est un territoire qui présente à la fois des risques, mais aussi d'importantes potentialités pour les jeunes. La mise en place d'une action éducative « sur la toile » est donc essentielle pour accompagner les pratiques des jeunes et ainsi minimiser les risques de dérive, tout en valorisant les compétences acquises par ces derniers. Les Promeneurs du Net, et au-delà, la présence éducative sur Internet, s'inscrivent dans ce contexte.

Cette démarche se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes, à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue... il est aussi nécessaire qu'ils interviennent dans la « rue numérique » qu'est Internet, où les jeunes sont particulièrement présents aujourd'hui.

De nombreux acteurs de la jeunesse s'appuient aujourd'hui sur les réseaux sociaux, afin de mobiliser les jeunes sur des projets et de les informer de l'activité de leurs structures. Cette démarche se fait cependant souvent de façon « non officielle » et sur leur temps personnel. L'absence de cadrage et de légitimation de cette présence en ligne ne leur permet pas d'inscrire leur action éducative dans une continuité.

L'objectif des Promeneurs du Net est que l'éducateur ou l'animateur, intervenant auprès des jeunes, utilise Internet pour tisser des relations de confiance avec eux, individuellement ou collectivement. Il importe avant tout que l'adulte se positionne comme un professionnel et qu'un certain nombre de règles et de dispositions soient mises en place et respectées.

La présence éducative sur Internet apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales, en direction des jeunes.

Définitions

La notion de « **présence éducative sur Internet** » fait référence à l'idée de poursuivre, sur Internet, la démarche éducative engagée par les différents acteurs professionnels intervenant auprès des jeunes sur les territoires.

Un **Promeneur du Net** est un professionnel qui assure une présence éducative sur Internet auprès des jeunes, dans le cadre de ses missions habituelles (qu'il exerce généralement en présentiel). Il est mandaté par son employeur dans le cadre d'un conventionnement et, éventuellement, d'une labellisation. Il peut travailler dans un centre social, un foyer de jeunes travailleurs, une maison des adolescents, un accueil de jeunes, une maison des jeunes et de la culture, un espace public numérique, une mission locale...

Il établit une relation de confiance avec les jeunes en devenant « ami » avec eux sur les différents réseaux sociaux.

Il est clairement référencé sur un site dédié avec sa photo ou celle de sa structure, sa profession et *a minima*, son prénom.

Il se met en contact avec les jeunes pour répondre, dans un premier temps, à leurs préoccupations et, dans un second temps, pour leur proposer une rencontre s'ils le souhaitent ou une participation à des projets développés sur le territoire.

2. HISTORIQUE DE LA DÉMARCHE

La démarche « Promeneurs du Net » fait écho à une initiative déployée en Suède, il y a une dizaine d'année, et développée en France par la Caf de la Manche et le conseil départemental de la Manche en 2012, par la Caf du Cher en 2014, en lien avec la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (Ddcsp) et le conseil départemental du Cher, ainsi que par la Caf du Morbihan en 2015 et la Caf de l'Ardèche en 2016.

Dans la Manche, le Cher et le Morbihan, une centaine de professionnels intervenant dans près de soixante-dix structures se sont engagés dans l'expérimentation, en assurant une fonction de Promeneurs du Net dans le cadre de leurs missions traditionnelles.

L'intérêt de cette démarche est avéré, tant au niveau de ses impacts en matière d'intervention éducative auprès des jeunes, que de son aide à la structuration de projets éducatifs sur les territoires.

Elle a ainsi notamment permis :

- de renforcer la relation de confiance avec les jeunes ;
- de faciliter la prise en charge de sujets délicats à aborder en face-à-face ;
- d'aider les jeunes à mieux identifier les professionnels comme des personnes ressources ;
- de diversifier les modalités d'accompagnement des projets des jeunes ;
- de dynamiser la politique éducative locale ;
- d'améliorer et d'intensifier les relations partenariales entre les professionnels de la jeunesse ;
- de mieux structurer les projets de prévention ;
- de montrer la nécessaire complémentarité entre l'accompagnement présentiel et numérique ;
- de démontrer la nécessité pour le professionnel d'intervenir sur le web « à visage découvert ».

3. PROMENEUR DU NET

3.1. Objectifs d'une présence éducative sur Internet

Le Promeneur du Net entre en relation avec les jeunes sur Internet, afin de prolonger son action éducative sur ce nouveau territoire d'intervention.

Cela ne modifie ni ses missions ni son rôle. Cela lui permet d'être au plus près des préoccupations des jeunes, en prenant appui sur un média qui leur est familier, de mieux cibler leurs besoins et d'adapter ses propositions.

Il s'agit de développer la posture des professionnels en réponse à la généralisation du numérique dans la vie quotidienne des jeunes.

Cette pratique est pertinente pour travailler sur les thématiques suivantes :

● lien social

- renforcer le lien social avec les jeunes et entre les jeunes ;
- maintenir le lien avec des jeunes qui ne viennent pas ou plus dans les structures, ainsi qu'avec les jeunes les moins mobiles ;

● vie numérique

- développer une présence éducative dans les espaces en ligne fréquentés par les jeunes ;
- sensibiliser aux usages d'Internet et des écrans ;
- développer l'esprit critique des jeunes face à l'information et à l'image ;

● intervention éducative/espaces de parole et d'échange sur Internet

- développer une relation de confiance favorable à une amélioration de l'intervention auprès des jeunes ;
- favoriser les échanges avec les jeunes ;
- augmenter la fréquentation des structures jeunesse du territoire et fidéliser les jeunes aux différentes activités proposées ;

- **émergence d'initiatives**

- développer un accompagnement de projets individuels ou collectifs via les réseaux sociaux ;
- adapter l'offre éducative aux besoins et aux projets des jeunes ;

- **nouvelles pratiques collaboratives**

- développer des projets collaboratifs entre jeunes ;
- favoriser les projets collaboratifs entre professionnels ;
- améliorer le travail entre les réseaux de professionnels, de manière dématérialisée et pré-sentielle, avec davantage de collaboration interdisciplinaire ;

- **prévention des comportements à risques et du mal-être**

- transmettre des contenus informatifs adaptés aux usages des jeunes et à leurs inquiétudes, dont le professionnel peut avoir connaissance en étant présent sur les réseaux sociaux ;
- assurer une veille, détecter des difficultés et prendre contact avec des jeunes qui paraissent en difficulté ;
- proposer une écoute psychosociale, répondre aux situations de détresse psychologique, orienter ;
- détecter les signaux relevant de phénomènes d'emprise : changements de comportement, actes de prosélytisme ;
- signaler les situations préoccupantes aux institutions compétentes.

3.2. Rôle des Promeneurs du Net et modalités d'intervention

Les Promeneurs du Net interviennent au titre des missions relatives au poste qu'ils occupent. Même si les modalités de mise en relation avec les jeunes changent, il ne s'agit pas de remplacer le face-à-face dans les structures. La présence en ligne permet plutôt d'enrichir ces modalités d'interventions et de poursuivre les actions éducatives sur tous les territoires où évoluent les jeunes.

Les professionnels proposent aux jeunes avec lesquels ils sont en contact dans la structure d'être « amis » sur les réseaux sociaux et leur offrent la possibilité d'échanger par messagerie instantanée, par courrier électronique ou dans le cadre du fonctionnement classique du réseau social concerné (commentaires sur le mur, publications...)

La plupart effectue également des permanences en ligne sur des créneaux précis et annoncés, où ils sont disponibles pour des conversations instantanées.

Ces professionnels exercent des missions de veille, de sensibilisation, « d'aller vers », mais l'objectif reste bien de privilégier les relations « en face-à-face ».

Dans le cadre de la présence en ligne, les Promeneurs du Net proposent ainsi différents niveaux d'intervention auprès des jeunes :

- information généraliste ou ciblée, concernant la structure (horaires, activités...) et le territoire (événements locaux, débats publics...), ou information thématique (emploi, santé, prévention...);
- lien social : échanges quotidiens permettant de garantir une continuité de la relation éducative dans le temps et de renforcer la relation de confiance ;
- accompagnement : émergence d'initiatives, aide à la formalisation de projets et accompagnement de leur réalisation, suivi de parcours individuels ou collectifs de jeunes sur les thématiques en lien avec la mission du professionnel intervenant en tant que Promeneur du Net ;
- écoute, aide : espace de parole, d'expression, de débat, écoute active, soutien psychosocial...

Charte des Promeneurs du Net

Cette charte est un référentiel commun qui a pour vocation de faire connaître l'origine de ce projet à toute personne qui serait en lien avec un Promeneur du Net. Elle précise également les contours, les valeurs, les principes et les règles de fonctionnement de la démarche.

L'adhésion à la présente charte engage ses signataires pendant toute la durée de leur participation à la démarche « Promeneurs du Net ».

Préambule

Internet est aujourd'hui le média de communication par excellence des jeunes et fait partie intégrante de leurs pratiques culturelles. L'image positive dont il bénéficie auprès d'eux et l'utilisation intensive qu'ils en ont en font un outil présentant de nombreux risques, mais aussi d'importantes potentialités.

Une action éducative à destination des jeunes, des parents et des professionnels de la jeunesse est essentielle pour leur permettre de mieux maîtriser cet outil et les conduire à en saisir les différents enjeux. Elle doit permettre à chacun d'exploiter au mieux les multiples opportunités qu'il peut offrir dans le quotidien de chacun.

Tel est l'objectif des Promeneurs du Net qui, par leur présence éducative sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes, contribuent à la définition de nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes, en phase avec leurs besoins et préoccupations actuelles.

Article 1.

Renforcer la présence éducative sur Internet via la démarche « Promeneurs du Net »

L'utilisation par les jeunes des outils numériques, tels qu'Internet, les réseaux sociaux, les smartphones et tablettes, ou encore les jeux vidéo, suscite de nombreux questionnements chez les parents comme chez les professionnels de la jeunesse.

Ces usages numériques s'inscrivent au cœur des pratiques culturelles des jeunes. Ils sont pour eux un vecteur important de sociabilité, d'expression et de créativité.

La présence éducative sur Internet apparaît aujourd'hui comme un élément incontournable des politiques préventives, éducatives et sociales en direction des jeunes. L'objectif est de poursuivre sur Internet l'action éducative conduite sur les territoires par les différents acteurs engagés aux côtés des jeunes.

Promeneurs du Net s'inscrit dans cette continuité, faisant écho à une démarche initiée en Suède et partant du constat que si les adultes, professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs et tous ceux travaillant en lien avec les jeunes sont bien présents dans les différents espaces qu'ils fréquentent (école, espaces éducatifs...), ils ne le sont pas forcément dans la « rue numérique ».

Les Promeneurs du Net interviennent au titre des missions relatives au poste qu'ils occupent. Même si les modalités de mise en relation avec les jeunes changent, il ne s'agit pas de remplacer le face-à-face dans les structures.

L'objectif est avant tout de maintenir la relation avec les jeunes dans la vie physique. La présence en ligne permet d'enrichir ces modalités d'intervention et de poursuivre les actions éducatives sur tous les territoires où évoluent les jeunes.

Article 2. Les acteurs de la démarche

Les Promeneurs du Net sont des professionnels (éducateurs, animateurs, conseillers en insertion, infirmières, psychologues, médiateurs numériques...) issus de différentes structures du secteur éducatif, socio-culturel, médico-social, de l'animation ou de la médiation qui interviennent auprès des jeunes sur les territoires. Tous les acteurs de la jeunesse sont susceptibles d'être concernés par cette présence éducative sur Internet et sont, à ce titre, régis par la présente charte des Promeneurs du Net.

Article 3. Les missions

Les structures signant la charte s'engagent à missionner un ou plusieurs de leurs professionnels pour des actions de présence éducative sur Internet, plusieurs heures par semaine. Cette présence éducative peut s'exercer sur les réseaux sociaux, les forums, les « chats », les blogs, les jeux vidéo et tous les outils numériques utilisés par les jeunes et les familles.

Chaque Promeneur du Net possède un compte professionnel (« profil individuel ») sur Facebook (et/ou Twitter, Instagram, Snapchat...) devant contenir *a minima* les informations suivantes :

- le prénom du Promeneur du Net (Pdn) et le nom de sa structure ;
- une photo personnelle (de préférence) ou, à défaut, une photo représentant sa structure ;
→ *la personnalisation de la relation est primordiale s'agissant de la présence éducative sur Internet. Le jeune doit pouvoir reconnaître l'adulte avec qui il est en contact.*
- le logo (ou bandeau) Promeneurs du Net ;
- les précisions essentielles relatives à la démarche « Promeneurs du Net » ;
- les modalités d'entrée en relation avec un Pdn ;
- le lien vers l'annuaire départemental des Promeneurs du Net.

Parallèlement à ses missions habituelles, chaque Pdn consacre plusieurs heures par semaine pour aller à la rencontre des jeunes et parfois de leurs familles, afin de les accompagner dans la « rue numérique ».

Dans le cadre de leurs actions, les Pdn ont pour vocation de :

- créer et/ou renforcer des liens avec les jeunes, les familles et le réseau des professionnels du département ;
- rompre l'isolement des jeunes et réduire les inégalités (géographique, d'accessibilité liée au handicap, ...) grâce à la proximité du numérique ;
- établir une relation de confiance, échanger, partager ;
- conseiller, informer, prévenir ;
- proposer un soutien, une rencontre, une orientation vers une structure adaptée ;
- contribuer à la mise en place d'actions individuelles et/ou collectives pertinentes au regard du public et des missions de chaque organisme ;
- accompagner les jeunes dans la « rue numérique » ;
- favoriser l'éducation aux médias et à l'information auprès des jeunes et de leur famille ;
- rassurer et accompagner les jeunes comme leurs parents ;
- proposer des espaces de paroles, d'échange de débats individuels et/ou collectifs (« chats », conversations instantanées, forums, groupes de discussion...)
- encourager des projets collaboratifs et responsables sur le numérique (physiques et/ou dématérialisés).

Le Pdn s'engage à :

- assurer une présence éducative régulière sur Internet, intégrée à son temps de travail et adaptée aux horaires de sa structure ;
- participer aux temps de coordination dédiés, au sein du réseau départemental (rencontres, formations, analyse des pratiques, par exemple) ;
- participer aux animations collectives et/ou événementielles liées au réseau départemental des Promeneurs du Net.

En cas de non-respect d'un de ses engagements, le Pdn se verra exclu du dispositif par une décision officielle et concertée du comité de pilotage. Cette décision sera notifiée à la structure dont dépend le Pdn.

En cas de non-respect par les jeunes des valeurs précisées à l'article 6, les cas les plus graves pourront faire l'objet de signalements aux autorités compétentes.

Les structures porteuses du projet veillent à ce que la configuration de leur espace numérique soit maintenue à jour, afin de garantir et de respecter les principes de confidentialité et d'anonymat.

Article 4. Connaissances et compétences

Afin de mener à bien ses missions, le Promeneur du Net doit volontairement intégrer les outils numériques à sa pratique professionnelle et se situer dans une démarche d'adaptation aux nouvelles modalités relationnelles de communication.

Le Pdn doit notamment être en capacité de posséder :

- une bonne culture des technologies de l'information et de la communication, et de leurs usages ;
- une connaissance des principales règles de droit, de sécurité et de civilité sur Internet.

Il doit également savoir adapter son intervention en fonction de son métier, de sa fonction, de ses missions et communiquer ce cadre aux jeunes et aux parents.

Une formation continue, associée à une analyse des pratiques, est un plus pour acquérir ou développer les connaissances et compétences sur les champs suivants : utilisation des réseaux sociaux et des outils de communication dans un cadre professionnel, travail en réseau, confidentialité et secret professionnel, bonnes pratiques numériques...

Article 5. Animation et pilotage

Au sein de chaque département, un comité de pilotage est mis en place, afin d'animer et de piloter le réseau des Promeneurs du Net.

Les structures qui participent à cette démarche sont retenues par le comité de pilotage et sont accompagnées par un coordinateur départemental.

Elles s'engagent à participer au réseau départemental des Promeneurs du Net, et à contribuer au suivi et à l'évaluation de la démarche.

Article 6. Les valeurs

Chaque signataire de la présente charte s'engage à respecter les valeurs de l'animation et de l'éducation en faveur de la jeunesse et de la parentalité, à savoir :

- prendre en compte les individus sans distinctions ni préjugés ;
- favoriser l'accès à l'autonomie et à la socialisation ;
- promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté.

Dans le cadre de leurs interventions, les Pdn et les utilisateurs s'engagent à respecter les principes fondamentaux suivants :

- respect des valeurs de la République et de la laïcité ;
- respect de la dignité de la personne ;
- interdiction du prosélytisme et de l'incitation à la haine.

Le Pdn exerçant ses fonctions dans un but non lucratif, aucune démarche commerciale n'est autorisée.

Le Pdn s'engage à ne pas avoir vocation de diffusion philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle, et à ne pas exercer de pratique sectaire.

La diffusion de contenus à caractères pédophiles, pornographiques, racistes, négationnistes, injurieux, diffamatoires, obscènes, violents ou portant atteinte au respect de la personne humaine et de sa dignité n'est pas autorisée.

Le Pdn exerce dans le respect de ses missions et de l'institution qu'il représente. La présence éducative sur Internet vient en complémentarité des missions dévolues à sa structure et ne se substitue en aucun cas à elles.

Fait à

le

Nom de la structure

Nom du représentant

Signature

Nom du Promeneur
du Net

Signature

Nom du
Promeneur du Net

Signature

Fiche « Premiers pas en tant que Promeneur du Net »

Devenir Promeneur du Net, c'est intégrer une présence éducative sur Internet à sa pratique professionnelle quotidienne auprès des jeunes, sur les réseaux sociaux et par tout autre moyen de contact adapté. Un certain nombre d'étapes sont préconisées pour que les professionnels puissent faire leurs « premiers pas » en tant que Promeneurs du Net dans les meilleures conditions possibles.

1. Préparer les outils nécessaires

Créer ses outils de travail, autoriser les accès

- créer et paramétrer un compte mail dédié à la pratique sur Internet (facultatif mais facilite la pratique au quotidien : pas de mélange entre échanges avec les jeunes et les autres contacts professionnels) ;
- sélectionner les réseaux sociaux sur lesquels on souhaite intervenir (à l'heure actuelle, Facebook semble indispensable, mais beaucoup d'autres réseaux sociaux peuvent être utilisés, en complément comme Twitter, Instagram, Snapchat...);
- créer un compte, un profil sur le ou les réseaux sociaux sélectionnés ;
- faire valider l'accès total au web par le service informatique de l'employeur pour tous les outils que l'on envisage d'utiliser (les réseaux sociaux, mais également les plateformes vidéos, Skype...).

Personnaliser ses outils (pour avancer à visage découvert sur Internet) :

- choisir un nom de profil faisant apparaître son prénom et/ou son nom, et évoquant son métier et/ou la structure pour laquelle on travaille, et éventuellement le territoire sur lequel on intervient ;
- afficher une photo de profil permettant d'être reconnu (idéalement, une photo de soi) ;
- faire figurer le logo et l'appellation « Promeneurs du Net » sur ce profil ;
- pour les réseaux sociaux proposant un bandeau d'accueil, il est intéressant de faire référence à son employeur (photo et/ou logo de sa structure), ainsi qu'au dispositif « Promeneurs du Net » (nom et/ou logo) ;
- prévoir un « à propos » précisant son métier et ses missions, et présentant la démarche de présence éducative sur Internet.

Exemple d'« à-propos » Facebook / descriptif du profil professionnel « Promeneur du Net »

Précision : l'« à-propos d'un profil Facebook » se trouve dans le menu du mur / « À propos » / « Détails sur (nom du profil) »

Je travaille comme (intitulé du poste) pour (nom de la structure et lien vers son site ou sa page).

(Description de la structure, de ses objectifs, de ses publics...).

Je suis également Promeneur (ou promeneuse) du Net, faisant partie du réseau départemental du/de la (nom du département) : [ajouter site internet départemental].

À ce titre, ma présence sur Facebook sert à assurer une continuité éducative en ligne et à être à l'écoute des jeunes et des parents qui le souhaitent.

Je suis présent(e) et disponible pour répondre à vos messages, questions ou préoccupations.

Pour cela, j'assure une permanence régulière tous les (jours de la semaine) à (horaires) pour toutes informations, questions ou échanges (gratuit, et confidentiel, dans les limites que Facebook peut nous garantir).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet des Promeneurs du Net du/de la (nom du département) : [ajouter site internet départemental].

Paramétrer son compte et garantir la confidentialité des accompagnements :

- paramétrer son compte pour faciliter la recherche de son profil par les jeunes sur le réseau social¹;
- choisir l'audience de ses contenus, éventuellement créer des listes de contacts (réseau départemental des Promeneurs du Net, jeunes que l'on voit régulièrement dans les locaux, jeunes que l'on souhaite suivre plus particulièrement, listes par âges des jeunes et/ou intérêts...);
- choisir si l'on souhaite masquer sa liste de contacts (ou ses abonnés). Il est important de penser ce point au préalable, afin de garantir l'anonymat, la confidentialité des accompagnements et protéger les jeunes de risques éventuels.

Masquer sa liste d'amis sur Facebook

Le paramétrage de la confidentialité de la « liste d'amis » se fait en allant sur son profil / menu « Amis » / bouton « Modifier la confidentialité » / section « Liste d'amis : qui peut voir votre liste d'amis ? » : sélectionner « Moi uniquement » (ou « Amis » ou une liste contenant les Pdn, en fonction de la ligne éditoriale choisie).

2. Entrer en contact avec des jeunes sur Internet

Ouvrir son bureau numérique de travail

- en fonction de son cadre d'intervention (missions et consignes de la hiérarchie), choisir un créneau de permanence qui soit adapté aux besoins des jeunes et des familles, et qui garantisse le confort de travail du salarié (éviter par exemple les horaires sur lesquels le Promeneur du Net risque de se trouver trop isolé) ;
- s'assurer d'être déchargé de toute autre tâche sur ce(s) créneau(x) ;
- assurer l'organisation logistique : lieu, matériel, connexion...

Gérer ses demandes d'amis

- de préférence, communiquer auprès du public sur la possibilité de demander en ami/contact le Promeneur du Net ou de le suivre (selon le réseau social choisi) ;
- faire en sorte, autant que possible, que la demande d'ajout vienne des jeunes ;
- veiller à ne pas systématiser les demandes d'ajouts de jeunes par le Promeneur du Net (risque de blocage par le réseau social) et toujours privilégier les demandes émanant des jeunes ;
- accepter les demandes de contact qui paraissent cohérentes avec ses missions.

Exemple de message de réponse en cas de demande de contact suscitant un doute (profil trop neutre pour être identifié, inattendu, semblant inadapté aux pratiques professionnelles...) :

Bonjour,

J'ai bien reçu votre invitation.

Je suis sur Facebook en tant que (intitulé du poste/nom de la structure).

Je suis également en ligne au titre de Promeneur du Net, pour assurer une présence éducative sur Internet et être à l'écoute des jeunes comme des parents qui le souhaitent.

Si votre demande concerne l'adolescence, je me ferai un plaisir d'accepter l'invitation.

Pouvez-vous me préciser les raisons de votre sollicitation s'il vous plaît ?

À bientôt.

¹ À partir de la page d'accueil du réseau social, se rendre dans le menu : raccourcis de confidentialité/qui peut me contacter : indiquer « tout le monde »)

Premier contact

- envoyer un message systématiquement lors de l'ajout d'un nouveau contact, afin de préciser les missions du professionnel et d'expliquer sommairement la présence éducative sur internet ainsi que la démarche « Promeneurs du Net ».

Exemples de messages d'entrée en relation avec les jeunes (Facebook et autres réseaux sociaux) :

Précision : le but de ce premier message est de poser le cadre de la relation numérique. Le jeune peut être tutoyé ou vouvoyé selon son âge, le contexte, les missions du professionnel... Il en va de même pour le ton et les informations envoyées (par exemple, la présence d'une permanence et ses horaires, les précisions liées à l'accès aux publications, le cadre d'exercice et d'accompagnement...), qui seront modulés en fonction des situations.

Exemple 1

Bonjour,

Je viens d'accepter ta demande d'ami ! Nous pouvons maintenant suivre nos actus et discuter par Messenger ☺.

N'hésite pas à commenter mon mur, à partager des posts et à me contacter pour toutes questions ou simplement discuter. Je suis régulièrement connecté(e)

À bientôt.

Exemple 2

Bonjour,

Tu es devenu « ami » avec mon compte Facebook professionnel, que j'utilise en tant que Promeneur du Net, c'est-à-dire que suis présent(e) en ligne et disponible pour répondre aux questions des jeunes ou juste discuter.

En tant « qu'amis », nous avons maintenant accès à nos murs, photos et publications respectives. Je ne commenterai pas ou peu tes posts (sauf un petit « like » éventuellement) et si je te contacte, ce sera essentiellement en message privé.

Avec ces précisions, tu es libre de me garder comme ami ou de me supprimer de ta liste d'amis, ou encore de me contacter par d'autres moyens, si tu préfères : Skype, mail, téléphone, directement à/au (nom de la structure)...

Je serai en ligne tous les (jours/horaires de la permanence) pour ma permanence « officielle » mais tu peux me faire signe quand tu me vois connecté(e) ou quand tu le souhaites. Je répondrai à ma prochaine connexion.

À toi de jouer !

Orienter

- préparer et mettre à jour un annuaire des partenaires locaux, par thématiques, pour faciliter l'orientation des jeunes lorsque leur demande ne relève pas du champ de compétence ou des prérogatives du Promeneur du Net.

Communiquer

- valoriser son action en tant que Promeneur du Net auprès des jeunes et de leur entourage (en réalisant, par exemple, des flyers, des cartes de visites, des interventions collectives auprès des jeunes...).

3. Publier des contenus en ligne

- sur son profil : réfléchir à une ligne éditoriale, afin de sélectionner des contenus pertinents à publier (programme d'activités, informations santé-prévention...), en lien avec ses missions en tant que professionnel, ainsi qu'avec sa structure de rattachement ;
- veiller à conserver un bon équilibre entre publication de contenus informatifs « sérieux » et de contenus plus légers (au risque de se faire bloquer par les jeunes et de rompre le contact en ligne) ;
- bien préparer ses premières publications qui doivent être explicatives, attractives et dynamiques pour « accrocher » les jeunes.

4. Créer un réseau de professionnels

- identifier les autres Promeneurs du Net de son secteur, intégrer les dynamiques de réseau, au niveau local et départemental ;
- avoir en contact/suivre les Promeneurs du Net de son territoire et/ou de son secteur d'activité est intéressant (voire indispensable), afin d'élargir ses pratiques et son réseau ;
- partager régulièrement ses usages, ses expériences et ses questions liées à la présence éducative sur Internet avec ses collègues et sa hiérarchie (ne pas considérer la pratique professionnelle en ligne comme une pratique à part, mais comme une continuité des pratiques professionnelles, nécessitant d'être discutée au même titre que les autres activités développées).